

Engagements individuels du Club Med dans act4nature international

Au Club Med, la proximité d'espaces remarquables, avec 63% des surfaces des villages situés dans ou de façon contiguë à une aire protégée, est aussi bien un risque d'abîmer qu'une opportunité de préserver et de sensibiliser.

Préserver la biodiversité nécessite, lors des phases d'aménagement et d'exploitation des sites, de protéger les écosystèmes et les espèces endémiques, de maîtriser les risques de pollutions, de ne pas surexploiter les ressources naturelles au travers de sa chaîne d'approvisionnement et de lutter contre le réchauffement climatique. De manière transversale, le Club Med a fait le choix de faire certifier la construction et l'opération de ses Villages pour s'assurer du respect de ces objectifs.

Par ailleurs, le Club Med accueille ses collaborateurs et clients dans des sites naturels souvent exceptionnels et considère en conséquence qu'il est de sa responsabilité de les sensibiliser à leur beauté mais aussi à leur fragilité, ainsi qu'aux enjeux environnementaux qui sont associés à ces écosystèmes, comme y incite l'OMT.

Au travers de ses différents volets, le sujet de la biodiversité est porté et piloté à tous les niveaux, y compris au niveau du Comité de Direction Générale, selon les indicateurs suivis. Il est décliné dans l'ensemble de la chaîne de valeur : standards construction, opérations, achats, prestation, marketing, communication clients ...



Thème	Engagements Club Med 2021	KPI fin 2019 (année de référence)
Prévenir les RISQUES en travaillant sur les 5 causes de l'érosion de la biodiversité	Changement d'usage des terres et des mers <ul style="list-style-type: none"> Dès 2022, 100% des nouveaux projets lancés (sauf exceptions documentées) feront l'objet d'une EIE, même dans les pays où la réglementation ne l'impose pas ; les projets protégeront les points sensibles identifiés dans l'EIE, limiteront les dégradations et restaureront les perturbations causées à la végétation et à la faune par le chantier. Une personne sera missionnée pour cela dès la phase de conception des projets. Le taux de sols construits (emprise des bâtiments) sera maintenu à moins de 10% en moyenne. La mise en place du suivi de la mesure de l'artificialisation (au sens européen) est en cours. Parmi les leviers pour limiter l'artificialisation : surfaces globales importantes pour les resorts, réaffectation d'espaces déjà artificialisés, densification relative des constructions (en préservant l'intégration paysagère). Les deux forêts primaires de Rio das Pedras (Brésil) et Cherating (Malaisie) de 1.000 et 60 ha sont et continueront d'être préservées en les maintenant non exploitées et uniquement utilisées en visite de sensibilisation dans le cadre de petits groupes. 	% sol construit : 8%
	Espèces exotiques envahissantes <p>Le Club Med s'engage à maintenir une politique stricte en matière de contrôle des espèces invasives :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les végétaux sont choisis parmi les variétés non invasives et les variétés locales, les espèces endémiques sont toujours conservées et souvent réimplantées. Une extrême vigilance est portée sur le choix des espèces pour éviter la propagation des maladies (ex : prolifération du charançon rouge ou de la bactérie tueuse de l'olivier). En 2025, 100% des projets feront appel à une expertise externe indépendante (type écologues) pour valider les plans de plantation en complément de l'expertise interne déjà en place. 	100% des végétaux implantés sur le bassin méditerranéen sont d'origine locale
	Sur-exploitation des ressources dans la chaîne d'approvisionnement <ul style="list-style-type: none"> Agroécologie : d'ici 2025, 1 nouveau programme Green farmer par an en moyenne sera mis en place pour accompagner des producteurs précaires (afin qu'ils puissent approvisionner le Club Med) vers une exploitation plus durable de leurs terres et vers des pratiques agroécologiques. Surpêche : 0% d'achat d'espèces en surpêche conformément à la charte Achat pour les produits de la mer (régulièrement révisée en fonction des recommandations des scientifiques et des ONG). Gaspillage alimentaire : d'ici 2030, faire converger l'ensemble des Club Med au niveau de gaspillage de nos meilleurs sites (e.i vers 100 gr/ repas). Pour cela en 2025, 50 % des resorts seront dans une démarche active de mesure et de réduction du gaspillage (démarche de type Winnow, audit, formations et accompagnement) (100% en 2030). 	8 programmes en 10 ans (2010-2019) 0,5% en surpêche
	Pollutions <ul style="list-style-type: none"> En 2025, 80% des contrats de prestation d'entretien d'espaces verts, nouveaux ou en renouvellement, impliqueront la suppression des produits phytosanitaires de synthèse (100% en 2030). En 2025, 100% des conceptions intégreront une gestion différenciée des espaces verts en vue d'un entretien minimum nécessaire. Suppression progressive du plastique jetable à usage unique en restauration et en chambre d'ici fin 2021 (selon programme bye-bye plastics). 	85% en Europe Afrique
	Changement climatique <ul style="list-style-type: none"> Réduction du taux de GES scope 1+2 /capacité hôtelières d'au moins 20% en 2025 vs 2019. Transport : réduction de la distance moyenne / durée de séjour d'au moins 10% en 2025 vs 2019. Réduction du poids de viande / journées hôtelières d'au moins 10% en 2025 vs 2019. 	10,6 kg eCO ₂ /bed capacity 538 Km / durée de séjour 0,422 kg/HH
	Engagements transverses aux 5 risques <ul style="list-style-type: none"> En 2025, toutes les nouvelles constructions et extensions significatives seront éco-certifiées Breeam et valideront au moins un critère biodiversité de ce référentiel. En 2021, 100% des resorts éligibles seront certifiés Green Globe et satisferont aux critères obligatoires du référentiel pour la protection de la biodiversité et des écosystèmes. Un suivi sera mis en place pour maintenir cette cible dans les années à venir. 	75% éco-certifiés à la construction en 2019 85% Green Globe
	OPPORTUNITÉS	Sensibilisation <ul style="list-style-type: none"> En 2025, 50% des resorts proposeront des « green activities » pour sensibiliser les clients et collaborateurs (100% en 2030) . Respect du bien être animal dans les activités impliquant les animaux : en 2021, le Club Med : <ul style="list-style-type: none"> - ne proposera que des activités d'observation des éléphants et supprimera toutes celles impliquant des interactions avec eux, - ne proposera que des activités d'observations des cétacées à l'état sauvage (interdiction de toute activité avec des cétacées en captivité) ; les prestataires d'excursions impliquant des animaux seront audités sur base d'une charte validée par l'ABTA.
Protection <ul style="list-style-type: none"> En 2022, 50% des resorts auront un partenariat (financier et/ou pour de la sensibilisation de nos parties prenantes GO@-GE et GM@) actif avec des associations et des organismes œuvrant localement pour la biodiversité (100% en 2030). Au moins trois ONG spécialisées sollicitées annuellement pour améliorer nos procédures relatives à des sujets biodiversité (les mêmes plusieurs années de suite et/ou de nouvelles). 		33% avec partenariat ABTA WCA Open Wing Alliance